

# Compte-rendu du conseil municipal

## du 21 novembre 2019

**Assistaient à la réunion :** Jean-Luc LEFEBVRE Maire, Alain FOURNIER 1<sup>er</sup> adjoint, Dominique REMY, Michel DEMEURE, Anne-Sophie MOREAU, Jean-Marie CREPEL, Marie-Christine POLLET, Christelle VANHERSECKE, Katy DE SOUZA, Mathieu SMAGGHE, Jean-Gabriel DEPINOY.

**Etaient excusés :** Brigitte DEBRAUWERE qui donne un pouvoir à Anne-Sophie MOREAU, Cédric DUBOIS, Sylvie DUSAUTOY

### Dans ce numéro

1	COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL	1
2	ACTUALITES INTERCOMMUNALES	1
3	DELEGATION EDUCATION, ENFANCE, JEUNESSE	2
4	DELEGATION ACTION SOCIALE	2
5	DELEGATION AMENAGEMENT CADRE DE VIE	2
6	DELEGATION FINANCE ET ADMINISTRATION	3
7	DELEGATION ANIMATION DU VILLAGE	5
8	LISTE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	5
9	INFORMATIONS/QUESTIONS DIVERSES	5

## 1 Compte-rendu du Conseil Municipal

### 1.1 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 19 SEPTEMBRE 2019

Monsieur le Maire sollicite les élus pour approuver le compte-rendu du conseil municipal du 19 septembre 2019 qui a été envoyé à chaque conseiller.  
Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

### 1.2 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 17 OCTOBRE 2019

Monsieur le Maire sollicite les élus pour approuver le compte-rendu du conseil municipal du 17 octobre 2019 qui a été envoyé à chaque conseiller.  
Avis du Conseil Municipal : Favorable à l'unanimité.

### 1.3 APPLICATION DES DECISIONS

Toutes les délibérations ont été envoyées au contrôle de légalité respectivement le 23 septembre et le 22 octobre 2019.

## 2 Actualités intercommunales

### 2.1 POINT SUR LES DERNIERES REUNIONS DE LA C.C.P.C.

Monsieur le Maire informe les conseillers des points importants abordés lors des dernières réunions de la C.C.P.C :

- ✓ Mardi 12 novembre : réunion de la commission 3
  - Tourisme : fréquentation de l'office de tourisme en hausse et bilan positif des dernières animations.
  - Lecture publique : un SIGB commun pour les 32 médiathèques en 2020 et point CLEA
  - Culture
  - Les A.L.S.H
  - Conseil de jeunes de la C.C.P.C
  - Aide à la Formation BAFA : budget 2020 : 22700€
  - Semaine bleue et spectacle proposé aux 2612 seniors inscrits
  - Portage des repas : 600 personnes concernées dont 7 à Wannehain
  - Petite Enfance : journée nationale des ASSMAT le 23/11
- ✓ Lundi 18 novembre : Comité de pilotage de l'atelier d'insertion qui intervient sur nos espaces verts : quelques remarques ont été faites qui seront prises en compte à l'avenir.

### 2.2 RAPPORT D'ACTIVITES 2018 DE LA C.C.P.C.

Monsieur le Maire informe les conseillers de la mise à disposition des élus du rapport d'activités 2018 de la C.C.P.C dont il détaille le sommaire. Il propose aux élus de le parcourir et de revenir sur ce rapport lors du prochain conseil municipal pour répondre aux questions que les élus se posent.

### 2.3 EXERCICE DE LA COMPETENCE GEMAPI

La C.C.P.C a organisé une réunion à laquelle Michel DEMEURE a participé. Lors de cette réunion il a été rappelé les limites de la compétence prise par la communauté de communes et notamment le fait que le ruissellement d'eau ne soit pas pris en compte. Monsieur le Maire a ensuite rappelé la répartition des responsabilités des communes et des riverains des cours d'eau.

2.4 POINT SUR LA ZONE D'ACTIVITE

Michel DEMEURE qui participe aux réunions de chantiers toutes les semaines fait un point des travaux de la zone où il y a eu un peu de retard suite aux intempéries.

### 3 Délégation éducation, enfance, jeunesse

3.1 INFORMATIONS SUR LE DERNIER CONSEIL D'ECOLE

Monsieur le Maire informe les élus de l'ordre du jour du dernier conseil d'école où ont été présentés les nouveaux élus des parents d'élèves. Lors de ce conseil Christelle VANHERSECKE a présenté la grille de participation financière des parents pour le voyage de classe de mars 2020. Monsieur le Directeur a donné les perspectives d'évolution des effectifs avec, sans doute, une légère augmentation à la rentrée de septembre 2020.

3.2 INFORMATIONS SUR LE DERNIER C.A DES « JEUNES POUSES »

En l'absence de Monsieur le Maire, Michel DEMEURE a participé à ce Conseil d'Administration. De son avis, la structure se porte bien. Il a fait le point des travaux. La future directrice de la structure était présente, elle prendra ses fonctions en début d'année 2020.

### 4 Délégation action sociale

4.1 DECISIONS DE LA COMMISSION DES AIDES INDIVIDUELLES (POUR AVIS)

Monsieur le Maire informe les élus des propositions de la commission des aides individuelles, à savoir l'octroi d'un secours non remboursable à :

- Une habitante de la commune dans le cadre de ses études Erasmus pour un montant de 500 €.
- Un habitant ayant des difficultés financières pour un montant de 100 euros sur production d'un justificatif de frais engagé.

Monsieur le Maire sollicite donc le conseil sur ces deux aides.

Avis du conseil : Favorable à l'unanimité.

4.2 SUBVENTION A L'ECOLE PABLO PICASSO POUR LA CLASSE DE NEIGE 2020 (POUR AVIS)

Cette question a été reportée au prochain conseil

4.3 MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DE LA CANTINE A 1€ (POUR AVIS)

Monsieur le Maire rappelle aux élus les principes de ce dispositif qui vise à aider les familles socialement défavorisées.

Il précise que cette nouvelle tarification présentée ci-dessous a été validée par la commission des aides individuelles pour les familles résidant à Wannehain.

Quotient familial Montant de la participation des familles habitants à Wannehain.

Quotient familial	Montant de la participation
0 à 673	1 €
674 à 873	3.23 €
874 à 1073	3.67 €
1074 à 1273	3.73 €
1274 et +	4.01 €

Monsieur le Maire sollicite donc le conseil municipal pour :

- Mettre en place cette nouvelle tarification à compter du 1er janvier 2020 pour deux ans (jusqu'au 31 décembre 2021).
- L'autoriser à signer tout document relatif à cette mise en place.

Avis du conseil : Favorable à l'unanimité.

### 5 Délégation aménagement cadre de vie

5.1 POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

Suivi des entretiens des espaces verts, taille des arbustes et débroussaillages.  
Démontage des radiateurs à l'école maternelle suite à un problème de chauffage. Nos services techniques ont démonté des radiateurs, nettoyé les tuyaux et effectué une première purge de

---

*Jeunes Pousses : une nouvelle directrice pour 2020*

---



---

*Nouveau dispositif social : la cantine à 1€ dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020*

---

---

*Réfection de la voirie : deux  
tronçons à l'étude...*

---

l'installation. Pendant les vacances de Noël tout sera nettoyé et purgé à fond pour un bon fonctionnement.

Suite à la dernière réunion de la commission travaux, celle-ci propose de refaire l'enrobé de la route de Bachy sur le tronçon situé entre les dos d'âne et le revêtement de sol de la salle d'activité. Des demandes de subventions de la DETR, du DSIL et de l'ADVB seront à envisager pour effectuer les travaux en 2020.

## 5.2 DEMANDES DE SUBVENTIONS 2020

### 5.2.1 Dans le cadre de la D.E.T.R. (pour avis)

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour l'autoriser à faire une demande de subvention pour la réfection du sol de la salle d'activités scolaires et périscolaires.

Monsieur le Maire précise que le prix plafond des travaux est de 16 584 € hors taxe (seize mille cinq cent quatre-vingt-quatre) pour une subvention demandée de 40 % soit un montant de 6 633.60 € (six mille six cent trente-trois euros).

Après avoir délibéré, avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

### 5.2.2 Dans le cadre du D.S.I.L. (pour avis)

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour l'autoriser à faire une demande de subvention pour la réfection du sol de la salle d'activités scolaires et périscolaires.

Monsieur le Maire précise que le coût des travaux envisagés est de 16 584 € hors taxe (seize mille cinq cent quatre-vingt-quatre) pour une subvention demandée de 40 % soit un montant de 6 633.60 €.

Après avoir délibéré, avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

### 5.2.3 Dans le cadre de l'A.D.V.B. (pour avis)

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour l'autoriser à faire une demande de subvention pour le réaménagement de la route de Bachy pour la partie centre bourg.

Monsieur le Maire précise que le prix plafond des travaux est de 89 388.75 € hors taxe (quatre-vingt-neuf mille trois cent quatre-vingt-huit euros soixante-quinze) pour une subvention demandée de 50 % soit un montant de 44 694.37 € hors taxe.

Après avoir délibéré, avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

## 5.3 MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA F.E.A.L

### 5.3.1 Changement de périmètre suite au retrait de communes (pour avis)

Le Conseil Municipal

A l'unanimité, par 12 (douze) voix pour - 0 (zéro) contre et 0 (zéro) abstention

Valide le changement de périmètre de la FEAL suite au retrait des communes d'Annœullin, Allennes les Marais, Provin, Carnin et Bauvin à compter du 1<sup>er</sup> avril 2020.

Autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération

### 5.3.2 Reprise de la compétence éclairage public (pour avis)

Le Conseil Municipal

A l'unanimité, par 12 (douze) voix pour - 0 (zéro) contre et 0 (zéro) abstention

Valide la reprise de la compétence éclairage public non communautaire par les communes concernées soit Attiches, Auchy les Orchies, Avelin, Mérignies, Mons en Pévèle, Bersée, Tourmignies, Ennevelin.

Autorise Monsieur le Maire à prendre toute décision nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

## 6 Délégation finance et administration

### 6.1 INFORMATION ET CALENDRIER DU BILAN 2019 ET DU BUDGET 2020

Les votes du compte administratif 2019 et du budget primitif 2020 sont prévus en février. A cette fin, un état des dépenses par délégation sera transmis à chaque adjoint pour que les commissions thématiques puissent être réunies d'ici mi-janvier afin d'analyser les dépenses 2019 et formuler

des propositions pour 2020. La commission finances sera réunie fin janvier afin d'émettre un avis sur le projet de Budget Prévisionnel 2020.

**6.2 ADHESION AU SERVICE MISSION D'INTERIM TERRITORIAL DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD (POUR AVIS)**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale prévoit que les Centres de gestion peuvent recruter des agents en vue de les affecter à des missions temporaires ou d'assurer le remplacement d'agents momentanément indisponibles ou encore de pourvoir à la vacance temporaire d'un emploi qui ne peut être immédiatement pourvu.

Ces agents peuvent être mis à la disposition des collectivités affiliées et non affiliées à titre onéreux, conformément à l'article 22 (alinéa 6 de la loi n° 84-53) et par convention.

En outre la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique, désigne les Centres de gestion comme les principaux interlocuteurs des collectivités et établissements pour la mise à disposition de personnel intérimaire.

Pour assurer la continuité du service, Monsieur le Maire propose d'adhérer aux services de la Mission d'intérim territorial mise en œuvre par le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord et il présente la convention type à partir de laquelle les demandes de dispositions de personnel à titre onéreux pourront être adressées au CDG59.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, émet un avis favorable de principe pour le recours au service de remplacement proposé par le Cdg59,

APPROUVE le projet de convention tel que présenté par Monsieur le Maire,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette convention avec Monsieur le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord,

AUTORISE Monsieur le Maire à faire appel, le cas échéant, aux services de mise à disposition de la Mission d'intérim territorial du CDG59,

DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le CDG59, seront autorisées après avoir été prévues au budget.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

**6.3 SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS COMPLET (POUR AVIS)**

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 12 septembre 2019

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 7 février 2019

Considérant la nécessité de supprimer un emploi d'adjoint d'animation à temps complet en raison d'une mutation.

Le Maire propose à l'assemblée,

- la suppression d'un emploi d'adjoint d'animation à temps complet.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 21 novembre 2019,

Filière : Animation

Cadre d'emploi : Adjoints territoriaux d'animation

Grade : Adjoint d'animation

- ancien effectif 1

- nouvel effectif 0

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Avis du conseil municipal : favorable à l'unanimité

**6.4 DEMANDE DE REMBOURSEMENT D'UNE RESERVATION DE SALLE (POUR AVIS)**

Une demande de résiliation d'un contrat de location du foyer associatif est parvenue par courrier en mairie.

Le locataire ne souhaite plus louer la salle car celle-ci lui paraît trop petite au vu du nombre de participants.

Monsieur le Maire sollicite les membres du conseil municipal afin de rembourser l'acompte de 120€ versé par le locataire.

Avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité.

## 7 Délégation Animation du village

### 7.1 LES ANIMATIONS DEPUIS LA DERNIERE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

- ✓ Atelier Tricot de la médiathèque les 19 octobre et 16 novembre : toujours une bonne participation et un suivi de Nabilla, moteur de cet atelier.
- ✓ 26 novembre : soirée Halloween organisée par l'APE. Moment festif avec des ateliers maquillage, fabrication d'une petite lanterne suivie d'un défilé dans le village pour clôturer sur une soirée à la Salle d'Animations.
- ✓ « Ensemble nettoyons le village. » avec l'AWAPPA le 03 novembre. Sous la pluie mais avec une participation d'environ 20 personnes, enfants et adultes confondus.
- ✓ Le repas des aînés le 10 novembre avec 54 aînés présents sur les 203 invitations envoyées. Intermède musical assuré par le groupe les Zeniors qui nous ont concocté un programme varié et entraînant.
- ✓ La cérémonie du 11 novembre avec les enfants de l'école Picasso qui a eu cette année un petit changement de programme suite aux fortes pluies. Le chant de la Marseillaise, doublé par l'Harmonie l'Avenir de Bourghelles a été néanmoins au programme. Le dépôt de gerbes par les élus et le lâcher de pigeons en clôture a été possible lors d'une légère accalmie.

### 7.2 LES ANIMATIONS A VENIR

- ✓ le 23 novembre : soirée « on fait un Jeu » à la Médiathèque.
- ✓ le 27 novembre après midi : spectacle organisé par la CCPC autour du livre et destiné aux jeunes enfants. Les bénévoles de la Médiathèque seront porteurs de cette manifestation.
- ✓ les samedis : atelier créatif à la Médiathèque autour de la porcelaine froide avec création d'un objet sur plusieurs après-midi.
- ✓ le 07/12 : repas Téléthon avec, pour cette manifestation, le regroupement de l'APE, du Comité d'Animation, de Wann'et 1sport et de la Municipalité pour une journée festive et une récolte de fonds pour cette cause.
- ✓ le 13/12 : marché de Noël organisé par l'APE. Vente de compositions florales, bar, photos avec le Père Noël.
- ✓ le 14/12 : distribution des Coquilles aux Aînés.

---

*Animation du village : une fin d'année chargée...*

---

## 8 LISTE DES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

NEANT

## 9 Informations/Questions diverses

- Campagne départementale des villes et villages fleuris : la commune a été sélectionnée pour recevoir un prix départemental de la part de Nord Tourisme

- Demande de la C.C.P.C de révision de la grille horaire S.N.C.F.  
Monsieur le maire fait état du courrier de la C.C.P.C de demande de révision de la grille horaire et apporte son soutien au Maire de Templeuve dans sa démarche d'amélioration du service au public.

- Organisation du Conseil Communautaire du 09 décembre à Wannehain.  
Monsieur le Maire informe les élus de l'organisation de ce conseil à Wannehain. Compte tenu du nombre d'élus la réunion se fera en salle d'activités car le foyer associatif est trop petit. Tous les élus sont les bienvenus pour assister aux débats mais aussi pour aider lors du moment de convivialité.

La séance est levée à 22h00.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le jeudi 19 décembre 2019 à 20h.